

Coordonnées (nom – adresse) de l'entreprise

.....

.....

.....

.....

.....

Règlements sur le Bois de l'Union Européenne  
n°995/2010 et 607/2012 dit (RBUE)

Registre RBUE des achats de bois/ produits dérivés (Annexe 2)

Document à remplir et à mettre à jour

Identifiant (unique) du lot de bois	Date d'entrée ou de traitement du lot par l'entreprise (achat)	Type de produit	Essence (s) Principale (s) (nom commun complet)	Essence (s) Principale (s) (nom scientifique complet pour les bois exotiques)	Quantité (volume, poids ou nombre d'unités)	Nom de la personne responsable de la coupe	Nom et Adresse du fournisseur	Localisation de la coupe	nature et surface de la coupe (coupes en France)	Licence FLEGT ou Certificat CITES (imports)	Certification du lot (Oui / Non) si oui (préciser l'organisme de certification)	Facteur de risque (citer facteur de risques identifié dans le SDR)	Si besoin, atténuation du risque (citer mesures retenues)	Légalité de la coupe de bois (*) / motif	Visa de la personne de l'entreprise habilitée à valider l'acquisition du lot de bois	Conclusion	Nom et Adresse du client	Date de la vente
recommandé	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	facultatif	obligatoire	obligatoire	recommandé	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	facultatif	obligatoire	obligatoire	obligatoire
<b>Exemple 1</b> (bois acheté en France): 2023-0132	02/02/2023	Billon grumes	Épicéa de Sitka Pin maritime		520 stères 370 m <sup>3</sup>	NOM commis de coupe	Nom Adresse	Nom de la forêt – commune – cadastre	2,3 ha Coupe Rase	-----	Non	Particulier = Fort	demande de pièces	OUI absence DGD mais autorisation coupe	Nom responsable RBUE	Risque négligeable après atténuation	Nom et adresse du scieur	30/06/2023
<b>Exemple 2</b> (bois importé): 2023-0133	02/02/2023	plots	Ipé	Tabebuia serratifolia	50 m <sup>3</sup>	-----	Nom Adresse	Brésil, état de l'Amazonas, localisation coupe	-----	NON	Oui : FSC Mix	Chaîne complexe + secteur à risque = fort (certification non suffisante)	Demande de pièces (traçabilité et légalité)	OUI (justificatifs produits)	Nom responsable RBUE	Risque négligeable après atténuation	Nom et adresse du commerçant	30/06/2023

(\*) notamment au vu des éléments portés sur l'annexe aux contrats de vente de coupe de bois (pour les coupes achetées en France) – Exemple DRAAF Bretagne Annexe 1